

RATIO DES ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE ET DU PERSONNEL NON QUALIFIÉ DANS LES GROUPES D'ÂGE PRÉSCOLAIRE DES SERVICES DE GARDE RÉGLEMENTÉS



NL



PE



NS



NB



QC



ON^a



MB



SK



AB



BC^b

S. O.

NU



NT



YT

- a Pour les groupes de 24 enfants, 2 éducatrices sur 3 doivent être certifiées; 1 sur 2 pour les groupes de 16.
- b Dans les groupes en installation comptant 9 à 12 enfants de 0 à < 36 mois, 2 éducatrices sur 3 doivent être certifiées; 1 sur 2 dans les installations recevant des enfants de 36 mois à 5 ans.